

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu :

**LE MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 à 18H
AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
A SAINT-AMBROIX**

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE

- Modification des statuts et définition de l'intérêt communautaire
- Compromis de vente pour des parcelles ZAE FABIARGUES
- Cession d'un Atelier Relais sur la commune de Saint-Jean de Maruéjols
- Compromis de vente pour deux parcelles ZAE Terre de Barry (lots 13 et 14)
- Adhésion au SDEA (Syndicat d'Equipement de l'Ardèche)
- Demande de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau pour le financement d'études et de travaux de forage nécessaires à la substitution de la recherche en eau pour les communes de Saint-Ambroix, Meyrannes, Molières sur Cèze et St-Victor de Malcap
- Demande de subvention au Département pour le fonctionnement du relais emploi pour 2018
- Conventions avec le SIVU des massifs du Gard Rhodanien
- Convention d'Utilité Sociale avec Habitat du Gard
- Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents

LES FINANCES :

- Subventions complémentaires dans le cadre de la Politique de la Ville (« rêves parties au collège » et « gestion des conflits »)
- Décision modificative N°02-2017 sur le budget principal

LE PERSONNEL

- Mise en place du RIFSEEP au 01/01/2018

L'ENVIRONNEMENT :

- Attribution du marché de rotation des bennes de la déchetterie de Bessèges et de l'ISDND de Bordezac et exploitation de l'ISDND de Bordezac et du centre de classe 3
- Mises en non-valeur

LE TOURISME

- Délégué au comité directeur de l'EPIC
- Taxe de séjour : tarifs 2018 et modalités

L'ENFANCE-JEUNESSE

- Attribution du lot N°6 pour le marché de la micro crèche de Barjac

LA CULTURE

- Demande de subvention au Département pour l'école de musique et le cinéma itinérant
- Demande de subvention auprès de la DRAC : contrat territoire lecture et contrat de ville
- Demande de subvention auprès de l'Etat et du Département : contrat de ville
- Avenant à la convention de mise à disposition d'une salle par la Mairie de Saint-Ambroix pour l'école de musique.

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, en charge du suivi des dossiers, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN

